

Zeitschrift:	La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère
Herausgeber:	Association des musiciens suisses
Band:	7 (1913)
Heft:	1-2
Rubrik:	La fête cantonale des chanteurs vaudois : Morges 1913 [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Fête cantonale des Chanteurs Vaudois

— Morges 1913 —

Les Concours

(Suite et fin)

La III^e Division offre bien des symptômes réjouissants : les morceaux de concours semblent choisis avec plus de goût que précédemment et avec un certain sens des réalités sonores (*Printemps*, de L. Jouret; *Sous les cerisiers en fleurs*, d'O. Barblan, etc.); le rythme est observé avec beaucoup de précision, il suffirait de l'assouplir un peu pour lui donner un cachet artistique ; on peut en dire presque autant des nuances qui, toutefois, manquent en général de spontanéité, par le fait d'une étude insuffisante du texte ou, si l'on veut, du contenu poétique de l'œuvre. Ceci nuit naturellement à l'intelligence et à la clarté de la diction qui reste veule, même lorsque l'articulation est précise et la prononciation correcte. Quant à l'émission vocale, elle fit souvent une impression excellente (surtout si l'on songeait au matériel fruste des voix prises isolément) ; mais où il apparaissait clairement que cette impression résultait en majeure partie du « serinage » et d'un travail factice appliqué à tel ou tel chœur déterminé, c'est dans le concours de lecture à vue.

Ici, à une ou — plus exactement — deux exceptions près, on vit surgir tous les défauts habituels de l'émission tantôt gutturale, tantôt trop claire ou trop plate. D'une œuvre d'art qu'il doit être, le morceau de lecture à vue se trouva transformé en une sorte de tir aux pantins dont les têtes seraient des notes, visées chacune pour soi, isolément, sans souci de l'organisme mélodique, harmonique et rythmique dont elles ne sont que les éléments premiers. Cette erreur est manifeste aussi bien dans les autres divisions, jusqu'en division supérieure même. Et que l'on n'aille pas croire à une remarque désobligeante. Il s'agit d'une simple constatation et de l'indication des points sur lesquels doit porter l'effort des sociétés et de leurs directeurs : la « lecture à vue » ne doit pas être un simple exercice de déchiffrage des notes, il faut que, par le signe graphique, elle pénètre dans l'esprit de l'œuvre et en révèle le contenu musical.

Au concours d'exécution, la II^e Division avait à interpréter un délicieux petit chœur d'allure populaire (mais non sans difficultés), de Jos. Lauber : *Ainsi va la vie, ainsi va le temps*. La plupart des sections l' « interprétèrent » avec beaucoup de soin, avec le désir évident — trop évident parfois — d'en faire quelque chose ; mais combien eurent l'idée, pour une chose si frêle, si ténue, si intime, d'alléger la sonorité, d'atténuer les nuances, afin que seul resplendisse, dans le brouillard ambiant, l'espoir du printemps à venir ? Cela manqua de grâce, de poésie, d'*adaptation* au caractère de l'œuvre. Même défaut d'adaptation, moins excusable puisqu'on avait tout le temps voulu pour l'étude, dans l'exécution des chœurs de choix, qui ne presentaient du reste guère d'intérêt et appartenaient presque tous au répertoire le plus courant du chœur d'hommes.

Le *Chant du soir*, de G. Pantillon, imposé aux quinze sociétés de la I^{re} Division, semble avoir tourmenté beaucoup chanteurs et directeurs. Non qu'il fût d'une difficulté bien grande, mais certaines tournures d'un caractère plutôt instrumental que vocal en compliquaient le rendu, et la grande variété d'allure du morceau exigeait du directeur un sens esthétique très affiné. *Au bord de la mer*, de J. Bischoff, qui était échu à la Division supérieure, était évidemment plus difficile et, de beaucoup, — moins cependant au point de vue de l' « esprit » qu'à celui de la « lettre ». Ici aussi, nous eussions préféré une œuvre dont l'écriture fût plus réellement vocale.

Les chœurs de choix de ces deux divisions témoignent presque tous d'un souci d'art très louable et l'on ne peut qu'encourager les sociétés qui chantent les œuvres d'un Delibes, d'un G. Schreck, Ad. Samuel, J. Rheinberger ou Fr. Hegar (*Chante encore ; La Lyre et l'Epée*) à continuer dans la même voie. D'autre part, il faut signaler une propension trop grande encore au « pittoresque », qui permet les effets faciles de contrastes et où s'accroche aisément l'imagination de l'interprète. Enfin, s'il est vrai qu'ici et là la main de l'artiste (peu importe, en somme, qu'il soit professionnel ou soi-disant amateur) se faisait sentir, ailleurs on se fourvoia lamentablement, directeurs et chanteurs s'imposant une tâche hors de toute proportion avec leurs capacités effectives. Il faut bien que quelqu'un ait le courage de le dire, puisque le jury n'a pas cru devoir s'aventurer sur ce terrain brûlant, ou qu'il a eu assez à faire à faire à noter tous les détails d'exécution, que chaque société relèvera dans le « Bulletin aux Sections ». On lira du reste avec intérêt, dans ce bulletin, une quantité d'observations générales présentées par plusieurs des membres du jury.

Une dernière question, avant de conclure : pourquoi les *musiciens* emportent-ils toujours de nos « fêtes de chant » (quelles qu'elles soient : fédérales, cantonales, régionales) une impression de tristesse, de lassitude, presque de découragement ? Peut-être parce qu'il manque à presque toutes ces exécutions une étincelle de joie, de cette joie qui résulte du contact de l'œuvre d'art avec la vie individuelle ou sociale, — parce qu'il y a dans toutes nos manifestations chorales quelque chose d'artificiel : d'une part défaut de culture de fond, tant musicale que générale (voyez telle société qui sort première au concours d'exécution, dernière à celui de lecture à vue !), et d'autre part insuffisance d'une littérature greffée presque toute sur celle d'un autre pays ou, pour le moins, d'une autre langue. Hélas ! nous avons si peu de musique qui soit notre, si peu des « vieux airs » qu'évoque Edm. Rostand, lorsqu'il parle de

*Ces vieux airs du pays, au doux rythme obsesseur,
Dont chaque note est comme une petite sœur,
Dans lesquels restent pris des sons de voix aimées,
Ces airs dont la lenteur est celle des fumées
Que le hameau natal exhale de ses toits,
Ces airs dont la musique a l'air d'être en patois!...*

Lesquels d'entre nos compositeurs — j'entends parler des *meilleurs* d'entre eux seulement —, lesquels voudront apprécier à sa juste valeur la force magnifique mais trop souvent dévoyée de nos grandes associations chorales, et contribuer à la création d'une littérature qui soit vraiment digne d'elles et les conduise peu à peu vers les sommets ?

CONCLUSIONS

Les enseignements que l'on peut et doit tirer de la « Fête cantonale des Chanteurs vaudois » de 1913 sont nombreux et d'ordres divers. Ils méritent de retenir l'attention de tous les intéressés, d'autant plus que cette fête fut l'une des mieux organisées et des plus réussies, et que la « Société cantonale » pourrait courir le risque de s'endormir sur ses lauriers. Mais, j'y pense, un léger déficit probable se chargera de la maintenir en éveil ! Quoi qu'il en soit, nous aurons à revenir sur différents points, au cours des années qui nous séparent d'une prochaine fête. Contentons-nous, pour aujourd'hui de les énumérer, en les groupant sous deux chefs : organisation des concerts et des concours, — activité interne de la « Société cantonale des Chanteurs vaudois ».

I. a) Il faut rompre avec toute routine pour la disposition du programme du *Grand concert*, en songeant que celui-ci doit être à la fois une leçon de bon goût et d'interprétation artistique pour chacun des participants, et une manifestation qui suscite l'intérêt des milieux *artistiques* (et mondains!) pour les efforts de la « Société cantonale des Chanteurs vaudois »: réduire le nombre des chœurs, pour pouvoir soigner davantage la mise au point de chacun d'eux; engager un seul soliste ou, au plus, deux; profiter de ce que l'on a un orchestre pour le faire entendre plus et mieux; examiner sérieusement et très longtemps d'avance l'éventualité de la commande d'une grande œuvre à l'un de nos compositeurs romands les mieux qualifiés pour cette belle tâche; enfin, répartir peut-être la direction du concert entre deux chefs, pour lui donner plus d'attrait et de variété.

b) Il faut considérer avec attention les exigences de *concours* qui doivent pouvoir se faire sans hâte, de telle façon que les jurés aient le temps de « juger » ce qu'ils ont entendu et de le juger sévèrement: voir, pour celà, s'il n'y aurait pas possibilité de répartir les concours sur deux journées et d'en revenir à l'excellente institution d'un seul jury pour l'exécution et d'un pour la lecture à vue, avec un *président-rapporteur* pour chacun d'eux.

Il me paraît de la plus haute importance pour l'avenir de la « Société cantonale » que l'on se montre — pour la division supérieure et, relativement, pour la I^{re} division — infiniment plus exigeant qu'on ne l'est actuellement, au point de vue *artistique*. Il est inadmissible, par exemple, qu'une société s'inscrive sans autre en une division supérieure, alors qu'elle n'a jamais réussi à sortir première de celle où elle se trouvait auparavant, — ou qu'une société, qui est classée dernière au concours de lecture à vue (avec 37 points sur 60 !) et qui obtient de l'inspecteur des chœurs d'ensemble un bienveillant « assez bien », reçoive sans aucune restriction la première couronne de laurier que lui vaut un magnifique et combien peu glorieux « serinage » des deux chœurs de concours! On peut du reste entrevoir des solutions à ces questions que je crois vitales pour l'association; je me réserve de les exposer un jour en détails.

II. Il résulte de toute évidence des observations que chacun a pu faire lors de cette dernière fête, que l'attention des organes directeurs de la « Société cantonale des Chanteurs vaudois » aura à se porter sans retard sur les points suivants: a) augmentation par tous les moyens possibles, des ressources financières de l'association; b) choix minutieux et longuement réfléchi des pièces destinées aux concerts régionaux et au grand concert d'une fête prochaine, avec peut-être — accessoirement — l'établissement d'un « répertoire chorale », sorte de guide raisonné à l'usage des directeurs jeunes, inexpérimentés ou sans contact avec le mouvement musical; c) institution de cours de directeurs périodiques, réguliers et dont l'accès soit facilité dans toute la mesure possible à tous ceux qui éprouvent le désir de se perfectionner.

Ainsi, la « Société cantonale des Chanteurs vaudois » — dont la fête de Morges a montré le superbe épanouissement — marchera, digne de son passé, vers un avenir glorieux.

GEORGES HUMBERT.

